

ASSOCIATION PAYSAGE BROYE FRIBOURGEOISE

4^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE - 28 FEVRIER 2018 Procès-verbal de l'assemblée

Présents: Membres invités (33 personnes)

Comité: Yannick Bersier, Julien Cressier, Frédéric Jolliet, Fritz Schertenleib, Sébastien Bise, Pascal Chassot

Secrétaire: Jocelyne Cotting

Lieu: Restaurant Relais du Maronnier à Grandsivaz

Heure: 09h30

Excusés: Laurent Overney, Blaise Duc, Ueli Braem, Simon Baechler, Christophe Trachsel, Pierre-Yves Jordan, Frédéric Collaud, Francis Collaud.

Ordre du jour :

1. Accueil et salutations (F. Jolliet)
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 février 2017 (F. Jolliet)
3. Rapport du président et informations sur le périmètre qualité paysage Broye fribourgeoise (F. Jolliet)
4. Comptes 2017
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Budget 2018
7. Elections statutaires
8. Divers

1. Accueil et salutations

F. Jolliet souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence. Il salue particulièrement Fritz Glauser et Frédéric Ménétrez, présents en raison de l'assemblée de district de l'UPF convoquée conjointement. Il salue également Mme Margaux Eggli du Service de l'agriculture, nouvellement en charge de la qualité au paysage pour le Canton de Fribourg.

F. Jolliet demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté. L'assemblée est ouverte à 9h40. Il informe que les cafés et les minérales servis avant et durant l'assemblée de la Qualité du paysage et de l'UPF sont pris en charge par l'association QP Broye fribourgeoise.

Les scrutateurs suivants sont nommés : **Johann Laederach et Désirée Thalmann.**

2. Approbation du PV de l'assemblée du 6 février 2017

F. Jolliet demande à l'assemblée s'il y a des remarques à propos du procès-verbal qui était disponible sur le site de l'UPF. Ce n'est pas le cas. F. Jolliet demande à l'assemblée d'approuver le PV par main levée.

Le PV de l'assemblée du 6 février 2017 est approuvé à l'unanimité par main levée.

F. Jolliet remercie la secrétaire pour la rédaction du PV et pour son travail pour les projets QP.

3. Rapport du président et informations sur le périmètre qualité paysage Broye FR

F. Jolliet revient sur l'année 2017 qui s'est mieux déroulée que celle de 2016 qui on se le rappelle a été catastrophique. Pour toutes les branches, ce fut une bonne année mis à part la filière du lait de centrale. Ce fut un réel plaisir de travailler dans les champs avec ces bonnes conditions climatiques. Concernant le projet CQP, F. Jolliet apporte quelques informations à l'aide d'une présentation. L'enveloppe cantonale n'a pas augmenté et reste à 12,2 millions de francs pour le Canton de Fribourg. Les paiements des contributions ont été à hauteur de

ASSOCIATION PAYSAGE BROYE FRIBOURGEOISE

73,6 % pour l'année 2017. Ceci est dû à la forte participation aux projets QP du canton, sur 2490 exploitations agricoles, 2051 sont inscrites à la QP. Pour le projet de la Broye, c'est une enveloppe de 1,99 million de francs qui a été versée représentant 19 % de l'enveloppe totale pour 11'000 ha de SAU. Au niveau des contrôles, qui ont débutés en 2017, sur 484 exploitations contrôlées, 440 ont rempli les mesures et 44 exploitations avaient des manquements. Ces manquements sont en général liés à la mesure Patrimoine et l'absence de convention. F. Jolliet rappelle aux agriculteurs qu'ils doivent imprimer la convention en cas de changement dans le programme QP. Le changement principal pour 2018 concerne la mesure Patrimoine pour laquelle la SRPA pour les poules n'est plus requise. Chaque année a lieu une table ronde nationale sur la QP, il ressort de la dernière séance qu'un groupe de travail va être formé pour voir comment poursuivre avec les programmes QP au niveau national. Les Fribourgeois ont demandé à être intégrés à ce groupe de travail. Les participants ont relevé également les lacunes au niveau de la formation des jeunes concernant le programme QP ainsi que Gelan.

Question: A partir de quand peut-on imprimer la convention?

Réponse: En tout temps elle est disponible sur votre Gelan.

Question: Quelle est la durée du projet de la Broye?

Réponse: Le projet se termine en 2021.

Remarque: Après c'est l'inconnue?

Réponse: Oui, cela vaut la peine de réfléchir à inscrire des mesures contraignantes pour l'exploitation.

4. Comptes 2017

F. Jolliet passe la parole à Fritz Schertenleib pour la lecture des comptes.

Bénéfice 2017 de Fr. 4'224.65 pour un total des produits et des charges de Fr. 9'058.-. Au bilan, l'actif est de Fr. 14052.75 pour un total des passifs de Fr. 9'828.10.

Question: on se retrouve à mi-parcours du projet avec Fr. 14'000.- environ sur le compte, y-aura-t-il des frais à la charge des membres à la fin du contrat?

Réponse: F. Schertenleib rappelle qu'à la fin du projet, il est possible que les deux dernières années de cotisations ne soient pas facturées comme annoncé à l'assemblée de Cugy.

Comme il n'y a plus de question le président passe la parole aux vérificateurs des comptes.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

F. Jolliet passe la parole à Jean-Paul Rey pour le rapport des vérificateurs. MM. Rey et Gassmann ont vérifié les comptes le 26 février 2018 et ont pu parcourir les pièces comptables. Dans leur rapport, ils adressent leurs remerciements au caissier et demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au comité.

F. Jolliet demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2017 tels que présentés à main levée.

Les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité.

6. Budget 2018

F. Jolliet passe la parole à Fritz Schertenleib pour la lecture du budget 2018.

Il est prévu un bénéfice de Fr. 3'880.- pour l'année 2018.

Question: Les fribourgeois devront participer financièrement au rapport final qui sera demandé ?

Réponse: Tous les frais ont été payés avec votre adhésion au projet, le rapport final est déjà financé.

Remarque: Si une partie des fonds du projet intercantonal de la Broye sert à la reconduction du projet, il faudra se poser la question si c'est judicieux de mettre sur pied un projet uniquement fribourgeois.

Comme il n'y a plus de question, le président demande à l'assemblée d'approuver le budget 2018 par main levée.

Le budget 2018 est approuvé tel que présenté.

ASSOCIATION PAYSAGE BROYE FRIBOURGEOISE

7. Elections statutaires

Après 4 ans, il est temps de procéder à des élections statutaires. Les membres du comité, Yannick Bersier, Sébastien Bise, Pascal Chassot et Julien Cressier sont tous d'accord de continuer pour une période. **Ils sont élus à l'unanimité.** La secrétaire, Jocelyne Cotting et le caissier, Fritz Schertenleib sont d'accord de fonctionner pour une nouvelle période, **ils sont élus à l'unanimité.** Yannick Bersier propose à l'assemblée de reconduire Frédéric Jolliet dans son mandat de président, **F. Jolliet est acclamé par l'assemblée.**

Les vérificateurs des comptes suivant démissionnent: Cyrille Gassmann et Simon Baechler.

Jean-Paul Rey continue comme vérificateur, il est rejoint par Laurent Overney (anciennement suppléant), **ils sont élus à l'unanimité par l'assemblée.**

Les vérificateurs suppléants suivant sont proposés à l'élection : Samuel Reinhard et Christophe Trachsel, **ils sont également élus à l'unanimité.**

8. Divers

Comme il n'y a plus de question, le président remercie l'UPF pour son soutien à la bonne marche du projet et souhaite plein succès à chacun sur son exploitation pour l'année agricole 2018.

Applaudissements nourris pour tous.

Le président clôt l'assemblée à 10h10.

Granges-Paccot, le 2 mars 2018

Le Président

La Secrétaire

Frédéric Jolliet

Jocelyne Cotting